

## Sécurité et protection des données

### Ofac entretient trois certifications importantes

Genève, le 4 novembre 2011

Ofac, la coopérative professionnelle des pharmaciens suisses, a renouvelé le 23 juin 2011 trois certifications importantes en matière de sécurité et de protection des données: ISO 27001 pour le management de la sécurité des systèmes d'information, GoodPriv@cy et OCPD qui attestent le respect de la loi sur la protection des données.

Ces certifications sont décernées par un organisme indépendant, leader dans la certification des systèmes de management de la qualité. Elles garantissent que l'ensemble de l'entreprise et des prestations proposées par Ofac à ses clients répondent aux exigences les plus élevées dans ce domaine.

Les certifications ISO 27001, GoodPriv@cy et OCPD, décernées par l'Association Suisse pour Systèmes de Qualité et de Management (SQS), sont l'aboutissement d'un travail de plusieurs années et reflètent la volonté forte d'Ofac de mettre en place des mesures de sécurité et de maîtrise des risques afin de répondre aux standards toujours plus élevés en la matière.

De plus, ces certifications attestent qu'Ofac traite toutes les données qui lui sont confiées en satisfaisant aux directives légales en matière de protection des données, et ceci à tous les niveaux.

Ces certifications ont été obtenues pour l'ensemble de l'entreprise et couvrent dès lors toutes les prestations proposées par Ofac.

### **Intégrité, confidentialité et disponibilité sans interruption des données**

La certification ISO 27001 concerne avant tout les mesures techniques et organisationnelles prises par Ofac afin de garantir la maîtrise des risques liés à l'exploitation d'informations sensibles ainsi que la confidentialité et l'intégrité des données personnelles. Grâce à l'exploitation depuis mai 2009 d'un deuxième centre informatique, Ofac offre une très haute disponibilité de ses services 24 heures sur 24 et une redondance en cas d'incident majeur avec basculement automatique d'un centre à l'autre sans interruption ni dommages pour les utilisateurs.

Les certifications GoodPriv@cy et OCPD garantissent, quant à elles, que les pratiques d'Ofac sont conformes aux nouvelles lois et ordonnances sur la protection des données (LPD). Elles confirment que l'ensemble des données personnelles sont traitées avec le plus grand soin et dans le respect le plus strict de la sphère privée.



## Plateforme d'hébergement «eHealth»

Au-delà des services d'outsourcing et de facturation qu'elle propose à ses plus de 1300 pharmacies membres dans toute la Suisse, Ofac a développé et mis à disposition des outils innovants, performants et sécurisés pour l'échange de données médicales ou administratives, devenant ainsi une véritable plateforme d'hébergement de services eHealth des pharmaciens, mais aussi des autres acteurs de la santé. Ainsi, les données administratives de plus de 7'500'000 d'assurés sont disponibles par l'intermédiaire du service d'interrogation en ligne Covercard® System 42a LAMal, développé par Ofac, et plus de 6'000 fournisseurs de soins y sont connectés de manière sécurisée.

A l'heure où la politique «eHealth» décidée par la Confédération se met en place notamment avec l'introduction de la nouvelle carte d'assuré, le nouveau projet de loi fédérale sur le dossier électronique du patient, et où les échanges entre prestataires de soins vont s'intensifier (mise à disposition du Dossier pharmaceutique sur le plan national, projet «sanitcard» au Tessin, projet e-toile à Genève, etc.), il est important de relever que la plateforme Ofac répond dès à présent aux exigences les plus fortes en matière de protection des données et de sécurité de l'information.

## Contrôles et audits réguliers

En obtenant les certifications ISO 27001, GoodPriv@cy et OCPD, Ofac apporte la confirmation qu'elle gère les données sensibles de ses clients de manière responsable et conforme à la loi, tout en respectant la sphère privée des personnes concernées. Elle dispose d'instruments efficaces et modernes pour assurer la mise à niveau de la sécurité de ses systèmes d'information par des contrôles et audits réguliers. Ofac offre ainsi à ses clients et aux professionnels de la santé une solution efficace pour l'hébergement et le traitement des données, tout en garantissant les standards de qualité et de sécurité les plus élevés dans le domaine de la sécurité de l'information et de la protection des données.

## SQS en bref

*L'Association Suisse pour Systèmes de Qualité et de Management (SQS), fondée en 1983, est une organisation à but non lucratif, leader dans la certification et l'évaluation de systèmes de management de la qualité. Elle est reconnue par la Confédération et intervient de manière neutre et indépendante. SQS délivre le label de qualité «GoodPriv@cy» et effectue la certification ISO 27001, tous deux reconnus au plan international en matière de protection des données et de sécurité de l'information. SQS est accréditée par le SAS pour effectuer des certifications au sens de l'art. 11 LPD. SQS est garante de qualité et de professionnalisme grâce à ses auditeurs formés aux processus ainsi qu'à ses experts dans le domaine de la protection des données.*

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser à :

**Daniel Muscionico** Directeur général, tél. 022 718 97 91; E-mail : [direction@ofac.ch](mailto:direction@ofac.ch)